

insieme Neuchâtel
Av. Léopold-Robert 128
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél./Fax: 032 926 85 60
info@insieme-ne.ch
conseils@insieme-ne.ch
www.insieme-ne.ch
CCP 23-4234-6



Bulletin d'information de l'Association de Parents de Personnes Mentalement Handicapées

No 1 - Septembre 2006

Révolution ou évolution?

Que se passe-t-il à l'association de parents? Le nom de celle-ci change: ANPPMH devient *insieme* Neuchâtel, un nouveau dépliant de 8 pages voit le jour, le site internet www.insieme-ne.ch devient réalité et même votre traditionnel bulletin fait une cure de jouvence lui redonnant couleurs et légèreté.

Si tous ces changements se précipitent, c'est simplement que rien ne pouvait se faire avant que l'assemblée générale ne décide de modifier le nom de l'association. Une fois cette décision prise, le flot de travail considérable réalisé par le comité avec l'aide de l'agence Zébulon Communication durant une année, a pu enfin paraître au grand jour.

Changer d'image est toujours un moment à la fois triste et plein d'espoirs pour une association. Accepter que certaines choses fassent partie du passé, que nos repères se modifient, que des éléments qui nous touchent changent, tout cela est délicat et demande beaucoup de confiance et d'ouverture face aux nouveaux apports.

Insieme Neuchâtel est une association vivante, qui bruisse d'idées et de projets. Cette nouvelle image peut nous permettre d'être mieux connus et reconnus. A travers une image bien distincte de celle de la Fondation Les Perce-Neige, **insieme** Neuchâtel acquiert vis-à-vis du public une identité propre. Elle n'oublie pas pour autant ses racines, ni le soutien à apporter aux Perce-Neige, mais elle peut ainsi voir également ailleurs et plus loin.

Même si tous ces changements s'apparentent à une petite révolution, il n'en est rien. Ces nouveautés sont simplement le signe que l'association évolue au fil de ses réflexions et de l'actualité. Le nom «insieme» par exemple: même si sous nos latitudes sa signification n'est pas toujours évidente, il veut simplement dire «ensemble». Ensemble, c'est seulement ainsi que les parents feront progresser vraiment les mentalités. Ensemble, c'est aussi le but du travail de l'association: faire que personnes handicapées et non handicapées vivent ensemble et partagent le quotidien.

La brochure, quant à elle, est une complète nouveauté qui a nécessité beaucoup de travail. Comment donner une image intéressante, dynamique et attirante de notre association? Finalement, c'est ce puzzle avec ces quelques pièces «différentes» qui a obtenu l'adhésion de tous. L'image n'est pas tout de suite décodable, elle est volontairement intrigante, mais elle symbolise bien le besoin et la difficulté de faire partie d'une société qui elle aussi n'est pas uniforme. Cette image de couverture a aussi le mérite d'être facilement adaptable pour d'autres circonstances.



Un petit mot finalement pour vous parler de la feuille d'information que vous tenez entre les mains. Celle-ci paraîtra désormais en mars, juin et septembre. En décembre, vous retrouverez un bulletin plus épais. Ainsi, nous pourrons vous donner des informations plus fraîches et régulières et faire des dossiers plus complets en fin d'année.

Pour bien vivre ce virage, nous avons besoin de vous tous, de vos idées, de vos forces, de votre capacité à transmettre des informations, de votre mobilisation et même de vos soucis et de vos doutes. Nous attendons vos réactions!...

Sylvie Augier, conseillère-animatrice



La RPT, bref rappel et état des lieux dans le canton de Neuchâtel.

Novembre 2004... appelé plus communément «novembre noir» par les proches des personnes handicapées? Peut-être bien, car sous la dénomination quelque peu barbare de «Péréquation financière et nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons», le peuple suisse a accepté, dans sa grande majorité, un véritable... retour en arrière, du moins en ce qui concerne le droit des personnes handicapées. Mais les choses étant ce qu'elles sont, il est inutile de s'apitoyer sur le passé et c'est donc plein d'énergie positive que notre canton s'est attelé à désenchevêtrer nombre de tâches publiques et à renforcer la collaboration entre cantons, entre autres objectifs pour le moins titanesques...

Il a fallu d'abord distinguer les 11 domaines relevant dorénavant de la compétence des cantons, selon les différents départements qu'ils concernent, par exemple, pour n'en citer que quelques-uns: les institutions diverses, l'aide à la formation, la gymnastique et le sport, les aérodromes, la protection du patrimoine, etc.

Ensuite, il s'est agi, pour chaque domaine, de constituer des groupes de travail chargés d'analyser les besoins et de proposer des nouveaux concepts cantonaux sous forme de rapports à remettre régulièrement aux différents chefs de service. Tous ces travaux déboucheront sur une nouvelle législation qui prendra effet en janvier 2008.

Pour tout ce qui a trait au handicap, deux départements sont directement concernés: le DSAS (santé et affaires sociales) et le DECS (enseignement, culture et sport). On retrouvera dans le 1er, les organismes s'occupant des institutions par exemple (filière «adultes») et dans le 2ème, ceux s'occupant de l'enseignement spécialisé (filière «mineurs»).

De multiples aspects y sont discutés, analysés, repensés, depuis l'hébergement sous toutes ses formes jusqu'aux prestations pédagogiques (mesures d'aides, orthophonie, psychomotricité, etc.) par exemple.

Parallèlement aux groupes de travail cités précédemment, il existe, dans notre canton, une plate-forme de communication nommée «Forum Handicap». Elle réunit la plupart des institutions et organismes d'entraide, dont **insieme** Neuchâtel, et accomplit un travail remarquable quant à la défense des personnes handicapées. Elle est efficacement dirigée par Mme Gisèle Ory, personne des plus compétentes sur les plans politique, juridique et économique.

L'association faîtière d'**insieme** a, quant à elle, édicté deux «programmes à 10 points» sur les institutions et l'enseignement spécialisé qui se basent, entre autres, sur la «Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées» mais aussi sur les lignes directrices de la CDIP (Conférence suisse des directeurs et de l'Instruction publique). Ces deux programmes sont le fruit d'un travail minutieux effectué par des professionnels avertis et constituent LA référence pour nous autres parents et proches de personnes handicapées.

En tant qu'association de parents, nous devrions être normalement consultés par les politiques mais, ne voyant rien venir, nous avons alors décidé de prendre les devants et d'adresser nos «programmes à 10 points» aux différents groupes de travail cités plus haut et même, pourquoi pas, encore plus en amont... Nous insisterons sur plusieurs aspects, parfois lacunaires dans notre canton, notamment:

- nécessité d'élargir l'offre d'hébergement (non seulement institutionnel mais également sous forme d'appartements protégés par exemple)
- possibilité, pour les personnes mentalement handicapées, de suivre une formation professionnelle élémentaire adaptée à leurs besoins et d'obtenir un suivi socio-éducatif en cas d'insertion dans l'économie libre.

Ces deux aspects manifestent donc bien notre désir très marqué d'intégration pour toutes les personnes porteuses d'un handicap.

Aux dernières nouvelles, le Grand Conseil va probablement adopter un projet visant à constituer une «Commission ad hoc chargée de l'examen de projets de lois et de décrets liés à la RPT». Un autre créneau pour se faire entendre?

En conclusion, il ressort de tout cela qu'en tant que proches ou parents de personnes mentalement handicapées, nous sommes des plus concernés par cette gigantesque mise en œuvre de la RPT et que si nous ne voulons pas être victimes d'un injuste retour en arrière, il est des plus urgents de nous positionner et de nous faire connaître. Et si **insieme** Neuchâtel se charge de se faire le porte-parole de l'association, il n'en reste pas moins que chacun peut y aller de son influence personnelle, ne serait-ce qu'en proclamant haut et fort son désir de sauvegarder, voire d'améliorer les acquis d'une population qui n'a que nous pour la défendre... A bon entendeur, salut!

Pascale Hotz
Déléguee RPT pour **insieme** Neuchâtel



EXPRIM: l'art thérapie

La pratique de l'art offre une impulsion bénéfique, un soutien dans le développement de tout être, quel que soit son âge ou sa situation. Elle permet d'apprendre à poser un regard neuf sur le monde, d'éveiller sa conscience à un présent riche et harmonieux.

Toute personne a besoin de pouvoir s'exprimer.

Lorsqu'on pense au mot exprimer, on lui met en premier lieu une connotation verbale. Si le mot «exprimer» est pris dans sa notion première, il signifie rendre sensible par un signe, en en dégageant le sens.

S'exprimer, c'est manifester sa pensée, ses sentiments par le langage, les gestes, l'art.

L'atelier EXPRIM est un lieu où il est possible de s'exprimer dans le respect absolu de la personne. C'est un lieu professionnel et accrédité dans le domaine de l'art thérapie. Il est spécialisé dans les arts visuels. Ses animateurs ont une grande expérience, notamment dans l'enseignement. Il y est dispensé, entre autres, peinture, dessin, poterie, technique du papier mâché.

Cours, stages, séminaires, expositions y sont également développés.

C'est un lieu d'expression artistique et de développement personnel accessible à toute personne, de tout âge.

EXPRIM est d'accès facile et situé au cœur du village de Couvet.

C'est un lieu spécifiquement adapté aux personnes handicapées, la rééducation psychomotrice y prend toute sa résonance.

EXPRIM y développe des stratégies interactives pour acquérir, développer, maintenir des acquis au travers de stimulations diversifiées.

C'est un lieu où toute personne est respectée dans son rythme et ses choix et où elle peut, en confiance, s'épanouir, se développer et optimiser ses possibilités, tout en laissant la priorité aux expériences sensorielles et aux sens en y appliquant des stratégies éducatives. Chacun peut y développer tout son potentiel en toute amitié et détente.

On peut y partager des cours en groupe ou les individualiser.

C'est un lieu où l'on sait s'adapter à toute demande.

Les activités sont remboursées par certaines assurances complémentaires sur ordonnance médicale.

EXPRIM permet de sortir de l'institution, d'aller dans un lieu convivial, d'élargir son horizon, d'échanger, de rencontrer, de se donner d'autres repères dans le temps et l'espace.

EXPRIM veut collaborer tout autant avec les représentants légaux qu'avec les autorités.

Toute visite y est la bienvenue!



Alexa Vincze
Atelier de l'association EXPRIM
Grand-Rue 6, 2108 Couvet
Tél. 032 863 30 11
Mobile 079 404 91 28
exprim.alexav@tele2.ch



«Je suis normal, tu es normale, qui est normal?»

Ce titre illustre un excellent manuel d'enseignement d'une centaine de pages réalisé par **insieme** Suisse et récemment traduit en français. Il s'adresse avant tout aux enseignants puisqu'il propose des exercices à réaliser en groupe et adaptés au cadre scolaire. Néanmoins, il a également sa place à d'autres endroits puisqu'il offre aussi des explications simples sur plusieurs types de handicap et sur l'histoire du handicap mental en général.

L'école est un lieu formidable pour permettre aux enfants de partir à la rencontre des personnes en situation de handicap et de construire des valeurs d'estime de soi, d'ouverture et de respect qui les accompagneront toute leur vie. Ce manuel donne des outils pratiques, simples et interactifs aux enseignants pour favoriser ces réflexions et expériences.

Concrètement ce manuel est divisé en 9 modules. Les 3 premiers traitent de thèmes centraux comme se connaître soi-même, vivre avec des personnes différentes, rencontrer les personnes

handicapées mentales. Les 6 suivants abordent des questions aussi diverses que l'éthique, l'histoire et les projets de vie. Au début de chaque module, une courte introduction renseigne sur les objectifs, le contenu, la durée et le degré scolaire du module, le reste du module est constitué de fiches de travail détachables et de notes pour le corps enseignant.

Notre association veut promouvoir la diffusion de ce manuel qui favorise non seulement l'intégration des enfants handicapés mentaux à l'école ordinaire mais également l'intégration de toutes les personnes différentes dans notre société. Ce manuel coûte CHF 22.- et peut être commandé auprès de notre secrétariat. Le prix ne doit pas être un obstacle à l'envie d'utiliser ce manuel. **Insieme** Neuchâtel le prête volontiers ou est prêt à négocier un prix plus avantageux aux personnes qui en font la demande.

Sylvie Augier, conseillère-animatrice

Félicitations à Emilie



Depuis une année, Emilie Frosio fait partie d'un groupe d'artistes du CREAHM (créativité et handicap mental) à Fribourg. Emilie exprime son monde intérieur avec des images, des vitraux, ou des peintures. L'atelier CREAHM

met à disposition des personnes handicapées un lieu de travail où elles peuvent s'exprimer en toute liberté dans les domaines de la peinture, de la gravure et de la sculpture. Une exposition collective a eu lieu à la Galerie de la Schürra à Pierrafortsha, du 20 mai au 25 juin 2006. Le public a pu apprécier une grande diversité de travaux colorés de grande qualité.

Mary Bourgnon

Journée Bowling – Gourmand

Dimanche 30 avril a eu lieu au XL Bowling à La Chaux-de-Fonds notre seconde édition de «Bowling Gourmand». Parties de bowling en entrée, suivies d'un excellent repas. Une quarantaine de personnes étaient présentes. L'ambiance y était chaleureuse et familiale; cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur. L'initiative du groupe d'animation a permis à de nombreuses personnes de faire connaissance et à d'autres de renouer des liens.

Merci à chacun, en particulier aux deux initiatrices de cette journée, ainsi qu'à l'animatrice de notre association qui a démontré sa polyvalence.

Nous espérons qu'une 3ème édition aura lieu avec encore davantage de participants.

Mary Bourgnon

AGENDA

Samedi 23 septembre: l'association romande de Trisomie 21 organise une rencontre parents professionnels sur le thème de la formation professionnelle région Yverdon. Plus d'infos sur: www.t21.ch ou au 079 515 22 21

Mercredi 27 septembre, de 14h à 16h30 aux Hauts-Geneveys: table ronde ayant pour titre «besoins spéciaux- handicap et parcours scolaire». Des personnes avec un handicap, qui ont suivi des parcours scolaires et professionnels particuliers, témoigneront de leur vie scolaire et professionnelle. La table ronde sera ouverte aux parents et aux professionnels. Infos et inscriptions: HEP-BEJUNE 032 886 99 31

Samedi 30 septembre: journée «Portes ouvertes des institutions». Le but de la journée est de valoriser et de promouvoir l'intégration des personnes handicapées au sein de la société. Plus d'infos sur www.insos.ch

Appel à témoin

Partho-Sevan Leuba

21 ans, handicap physique et mental.

Votre témoignage peut être capital.

024 468 11 21 ou 117



Disparu
le 7 octobre 2005
à Bex (VD)

